

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 20 décembre 2012

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : Mme BORSATO et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 13 décembre 2012

Publié le 21 décembre 2012

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 62

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 14

SCRUTIN : POUR : 76

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. André GERVAIS	M. Michel ROTGER
M. Pierre PRIBETICH	M. Alain MILLOT	Mme Louise BORSATO
M. Jean ESMONIN	M. Joël MEKHANTAR	M. François NOWOTNY
Mme Colette POPARD	M. Philippe DELVALEE	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Rémi DETANG	Mme Anne DILLENSEGER	M. Michel FORQUET
M. Jean-Patrick MASSON	M. Georges MAGLICA	M. Claude PICARD
M. José ALMEIDA	Mme Christine DURNERIN	M. Pierre PETITJEAN
M. Jean-François DODET	Mme Christine MARTIN	Mme Claude DARCIAUX
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Nathalie KOENDERS	M. Nicolas BOURNY
M. Patrick CHAPUIS	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Michel JULIEN	M. Alain MARCHAND	M. Philippe GUYARD
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Hélène ROY	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Gérard DUPIRE	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	Mme Françoise EHRE
Mme Catherine HERVIEU	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Jean-Claude DOUHAIT	M. Jean-Yves PIAN	Mme Geneviève BILLAUT
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Stéphanie MODDE	M. Murat BAYAM
M. Yves BERTELOOT	M. Philippe CARBONNEL	M. Michel BACHELARD
M. Patrick MOREAU	M. Alain LINGER	M. Philippe BELLEVILLE
M. Dominique GRIMPRET	M. Louis LAURENT	M. Norbert CHEVIGNY
M. Didier MARTIN	M. Roland PONSAA	M. Gilles TRAHARD
M. Jean-Pierre SOUMIER		Mme Noëlle CABBILLARD.

Membres absents :

M. Christophe BERTHIER	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Gilles TRAHARD
M. Mohamed BEKHTAOUI	M. François DESEILLE pouvoir à M. Yves BERTELOOT
Mme Nelly METGE	M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Philippe GUYARD
Mme Elisabeth BIOT	M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Gaston FOUCHERES	M. Jean-Paul HESSE pouvoir à M. Murat BAYAM
M. Rémi DELATTE	M. Benoît BORDAT pouvoir à M. Jean-Patrick MASSON
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
	Mme Elizabeth REVEL pouvoir à M. Didier MARTIN
	M. Mohammed IZIMER pouvoir à Mme Hélène ROY
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Alain MARCHAND
	M. Franck MELOTTE pouvoir à M. Alain LINGER
	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
	M. Gilles MATHEY pouvoir à M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE.

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

Admissions en non-valeur

Monsieur le Trésorier de la Communauté nous demande d'admettre en non-valeur divers titres de recettes devenus irrécouvrables, pour un montant total de 17 504,81 euros, se décomposant comme suit :

- **BUDGET PRINCIPAL**, pour un montant de 3 785 ,73 euros

Il s'agit :

- de 2 créances minimales pour un total de 31,42 €,
- d'une facture émise pour incinération de déchets sur un débiteur ayant fait l'objet d'actes infructueux pour 140,00 €,
- de 5 titres émis en 2006 pour des redevances d'occupation du terrain des gens du voyage pour 272,00 € sur des débiteurs introuvables,
- de 2 titres émis en 2007 à la suite de jugements sur 2 débiteurs ayant fait l'objet d'actes infructueux pour 2 023,24 € et 667,07 €,
- de 2 titres émis en 2010 et 2011 à la suite de jugements sur 2 débiteurs ayant fait l'objet de PV de perquisition et demandes de renseignements négatives pour 301,00 € et 351,00 €.

- **BUDGET ANNEXE DE LA DECHARGE DE PRODUITS INERTES**, pour un montant de 358,47 euros

Cette somme correspond à 15 créances minimales pour 95,96 € et 10 titres liés à des liquidations judiciaires clôturées pour insuffisance d'actif pour 262,51 €.

- **BUDGET ANNEXE DE L'EAU**, pour un montant de 11 438,04 euros

Il s'agit :

- de 21 titres dont 20 émis sur un même débiteur (la copropriété du château de Plombières) pour 11 373,67 € et 1 sur un autre débiteur pour 25,64 €, ayant fait l'objet d'actes infructueux,
- de 2 créances minimales pour un total de 5,01 €,
- de 3 titres émis en 2008 et 2009 sur un débiteur décédé et ayant fait l'objet de demandes de renseignements négatives pour 33,72 €,

- **BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT**, pour un montant de 1 922,57 euros

Il s'agit :

- d'un titre émis sur la copropriété du château de Plombières pour 136,85 €,
- d'un titre émis sur un autre débiteur ayant fait l'objet d'actes infructueux pour 74,83 €,
- d'un titre lié à une liquidation judiciaire clôturée pour insuffisance d'actif pour 1 644,59 €,
- de 2 titres émis en 2008 et 2009 sur un débiteur décédé et ayant fait l'objet de demandes de renseignements négatives pour 66,30 €,

Vu l'avis de la Commission ,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'admettre en non-valeur** ces titres pour un montant total de 2 651,98 €, à l'exception :
 - sur le budget principal, des 4 titres émis à la suite de jugements pour 2 023,24 € , 667,07 € , 301 € et 351 €, la collectivité souhaitant que le comptable public continue ses poursuites ,
 - sur les budgets annexes de l'eau et de l'assainissement , respectivement des 20 titres pour 11 373,67 € et du titre de 136,85 € concernant un seul et même débiteur, pour lesquels des démarches sont en cours.soit par budget:
- **BUDGET PRINCIPAL**, pour un montant de 443,42 euros,
- **BUDGET ANNEXE DE LA DECHARGE DE PRODUITS INERTES**, pour un montant de 358,47 euros,
- **BUDGET ANNEXE DE L'EAU**, pour un montant de 64,37 euros.
- **BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT**, pour un montant de 1 785,72 euros.